

KELKOO FRANCE

CONTRAT DE REFERENCEMENT MARCHAND PAYANT

Edition 2010

kelkoo

CONTRAT DE REFERENCEMENT MARCHAND PAYANT

YF 2010-

A. CONDITIONS SPECIFIQUES

Kelkoo exploite un moteur de recherche sur Internet, dont l'objet est de trouver et/ou comparer les produits et les services de marchands en ligne ayant préalablement conclu un accord de référencement avec Kelkoo. Le Marchand commercialise des produits et/ou services sur son site Internet. Aux fins de développer les visites d'internautes et d'augmenter les volumes des ventes sur son site, il souhaite que ses produits et/ou services soient référencés sur le Site Kelkoo et sur le Réseau Global Kelkoo et s'affichent à l'issue d'une recherche par le Moteur de Recherche sur une Liste de Résultats. Kelkoo accepte de référencer le Marchand sur le Site Kelkoo et sur le Réseau Global Kelkoo, dans les conditions prévues aux présentes Conditions Particulières de Référencement et aux Conditions Générales de Référencement (ci-après les « CGR »).

La /les "Partie(s)"

(1) "Kelkoo"

Kelkoo.fr est une société enregistrée en France (RCS Paris 425 093 069) dont le siège social est situé au 8 rue du Sentier 75002 Paris

[pour les deals européens : indiquer si Kelkoo agit au nom et pour le compte d'autres sociétés du groupe Kelkoo si les offres sont diffusées sur d'autres sites européens de Kelkoo]

(2) "Marchand"

[Nom de la Partie] [SA/ SAS/ SARL /EURL etc], société enregistrée en **[France]** (RCS **[insérer la ville d'enregistrement + le numéro]**) dont le siège social / un particulier dont le principal lieu d'activité est situé **[Insérer l'Adresse]**

Si applicable, intermédiaire agissant au nom et pour le compte du Marchand :

[Nom de l'intermédiaire] [SA/ SAS/ SARL /EURL etc], société enregistrée en **[France]** (RCS **[insérer la ville d'enregistrement + le numéro]**) dont le siège social / un particulier dont le principal lieu d'activité est situé **[Insérer l'Adresse]**

Mandataire payeur

Mandataire non payeur

<u>Contact commercial</u> <u>Kelkoo</u> Nom / Prénom : téléphone : Numéro de fax : Email :	<u>Contact Technique</u> <u>Kelkoo</u> Nom / Prénom : téléphone : Email :	<u>Numéro de RCS du Marchand :</u> <u>Numéro de TVA du Marchand :</u> <u>Si applicable, Numéro de TVA de l'intermédiaire :</u>
<u>Raison sociale :</u> [Compléter si identifiant existant, sinon NA]	<u>Date de début du Contrat :</u> <u>Durée du Contrat :</u>	<u>Url du Site(s) Marchand :</u> (par ex : http://www.xxxxxxxx.com)

<u>Catégorie (s) :</u>	<u>Plafonnement Mensuel des Clics :</u>	<u>Coût par Clic (CPC) (€) :</u> (hors TVA)	<u>Pays :</u>
Run of site / Grand Bazar			
TOTAL			

FRAIS DE RÉFÉRENCEMENT

VEUILLEZ SELECTIONNER UN DES PACKS CI-DESSOUS :

PACK GOLD	<ul style="list-style-type: none">• Frais annuels de Référencement de 500 € HT• Conditions de paiement flexibles - prélèvement automatique ou à 14 jours fin de mois à compter de la date de facture par virement ou chèque.• Sur demande, mises à jour des Offres du Marchand le week-end et deux fois par jour en fonction des catégories• Durée Minimum de Contrat d'un mois et délai de préavis avant résiliation de 30 jours• Engagement mensuel minimum de 500 € HT (facturation au réel)• Gestion personnalisée des comptes par courrier électronique et téléphone• Assistance technique uniquement par courrier électronique
PACK STANDARD	<ul style="list-style-type: none">• Frais annuels de Référencement de 300 € HT• Paiement mensuel par prélèvement automatique• Installation obligatoire du tracker de suivi des ventes dans les 6 semaines suivant la date de lancement du Marchand sur Kelkoo et installation facultative du tracker d'évaluation Kelkoo.• Durée minimum de Contrat de deux mois et délai de préavis avant résiliation de 30 jours• Engagement mensuel minimum de 500 € HT (facturation au réel)• Gestion personnalisée des comptes par courrier électronique et téléphone• Assistance technique uniquement par courrier électronique
PACK BASIC	<ul style="list-style-type: none">• Frais annuels de Référencement de 100 € HT• Paiement mensuel par prélèvement automatique• Intégration de l'Image "référéncé sur Kelkoo" obligatoire sur le site du marchand avec lien de renvoi vers le Site Kelkoo (fournie par Kelkoo)• Installation obligatoire du tracker de Suivi des ventes et d'évaluation dans les 4 semaines suivant la date de lancement du Marchand sur Kelkoo• Durée minimum de Contrat de trois mois avec délai de préavis avant résiliation de 30 jours• Engagement mensuel minimum de 750 € HT (facturation au réel)• Gestion des Comptes par courrier électronique et téléphone• Assistance technique par courrier électronique
PACK KELPACK	<ul style="list-style-type: none">• Frais annuels de Référencement de 50 € HT• Paiement mensuel par prélèvement automatique• Format technique imposé pour le flux du Marchand par Kelkoo• Durée minimum de Contrat de 3 mois en tacite reconduction et délai de préavis avant résiliation de 30 jours• Facturation mensuelle minimum de 100 € HT et maximum de 500 € HT (facturation au réel)• Gestion automatisée des comptes et de la technique par courrier électronique et par une mise à disposition d'un guide d'utilisation

- Limitation du nombre d'offres à trois fois le montant de l'investissement

Sous réserve des dispositions de l'Article 6.2 des Conditions Générales, les Frais de Référencement seront payables à la Date du Contrat.

<u>Coordonnées du Service Facturation du Marchand</u> Nom : Numéro de téléphone direct : Numéro de fax : Email :	<u>Coordonnées du Service Technique du Marchand</u> Nom : Numéro de téléphone direct : Numéro de fax : Email : Url du flux d'offres: Url du tracker:
<u>Divers :</u>	
Coordonnées du Service Client : Numéro de Téléphone : Numéro de fax : Horaires du Service Client : Adresse email :	Adresse email du Service Commercial : Adresse de visite/postale :

Le présent Contrat comprend (i) les présentes Conditions Spécifiques ; et (ii) les Conditions Générales, disponibles à l'adresse internet ci-après : <http://www.kelkoo.fr/content/fr/info/contrat-referencement-marchand.pdf>, ou annexées de toute autre manière aux présentes Conditions Spécifiques. Nous vous conseillons vivement d'imprimer un exemplaire des Conditions Générales.

Kelkoo se réserve le droit de modifier les Conditions Générales. Les Conditions Générales modifiées entreront en vigueur à compter de leur mise en ligne sur le site kelkoo.fr et s'appliqueront de plein droit à tous les contrats de Marchands qui seront signés à compter de cette mise en ligne. Pour les contrats de Marchands en cours, les Conditions Générales modifiées rentreront en vigueur quinze jours après leur notification aux Marchands, sauf refus **express** de ces derniers dans le délai imparti. Sans préjudice de ce qui précède le Marchand doit régulièrement consulter ces Conditions Générales aux fins de vérifier toute modification éventuelle à l'adresse internet.

Le présent Contrat pourra être signé en plusieurs exemplaires, lesquels, une fois réunis, constitueront un seul et même Contrat. Toute Partie peut conclure le présent Contrat en « signant », en « acceptant » ou en « approuvant » l'un de ces exemplaires, y compris par exemple le fait de compléter un formulaire en ligne en cliquant sur « J'accepte » ou « J'approuve » ou sur tout bouton équivalent. Les exemplaires pourront être transmis électroniquement (en ligne ou par courrier électronique par exemple) ou par fax, dans quel cas ces exemplaires envoyés électroniquement ou par fax seront réputés être des originaux. Les soussignés confirment, par la présente, être liés par ce Contrat.

Pour les formulaires en ligne, cochez la case suivante après avoir pris connaissances des Conditions Générales.

« Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales et les accepte ».

Pour KELKOO Nom : (VEUILLEZ ECRIRE LISIBLEMENT) Signature : Fonction :	Pour le MARCHAND ou, le cas échéant, pour l'Intermédiaire, agissant au nom et pour le compte du MARCHAND Nom : (VEUILLEZ ECRIRE LISIBLEMENT) Signature : Fonction :
Date de la signature :	Date de la signature :

CONTRAT DE REFERENCEMENT MARCHAND**B. CONDITIONS GENERALES**

Le présent Contrat comporte : (i) les présentes Conditions Générales ; et (ii) les Conditions Spécifiques, si celles-ci sont jointes aux présentes Conditions Générales ou complétées électroniquement (en ligne ou par email par exemple).

Le présent Contrat pourra être signé en plusieurs exemplaires, lesquels, une fois réunis, constitueront un seul et même Contrat. Toute Partie peut conclure le présent Contrat en « signant », en « acceptant » ou en « approuvant » l'un de ces exemplaires, y compris par exemple, le fait de compléter un formulaire en ligne en cliquant sur « J'accepte » ou « J'approuve » ou sur tout bouton équivalent ainsi qu'en reconnaissant avoir accepté les présentes Conditions Générales en cochant la case prévue à cet effet. Les exemplaires pourront être échangés électroniquement (en ligne ou par courrier électronique par exemple) ou par fax. Les exemplaires envoyés électroniquement ou par fax seront réputés être des originaux.

1 DÉFINITIONS

Dans le présent Contrat, sauf si le contexte ne le permet pas :

Catégorie : zone du Site Kelkoo et du Réseau Global Kelkoo où le(s) Marchand(s) peut/peuvent lister un ensemble d'Offres pour le même type de produit.

Catégories « live » : catégories de produits et/ou de services disponibles dans le cadre du Moteur de Recherche pour lesquels les informations sur les Offres sont issues directement du Site du Marchand au moment de la recherche de l'Utilisateur et ne sont pas stockées dans la base de données Kelkoo. Ces catégories sont les suivantes : hôtels, billets d'avion, location de voiture.

Clic : l'activation par l'Utilisateur d'une Offre (par exemple en cliquant sur le lien hypertexte approprié et/ou le lien image) affichée sur tout Site Kelkoo et / ou sur le Réseau Global Kelkoo afin d'accéder directement au(x) Site(s) du Marchand ou de rediriger l'Utilisateur vers une page hébergée par Kelkoo affichant des informations complémentaires sur cette Offre, y compris

toute tentative d'activation par un Utilisateur, qui, pour des raisons autres qu'une négligence ou un manquement de la part de Kelkoo, ne permet pas à l'Utilisateur d'accéder au(x) Site(s) du Marchand ou à la page hébergée par Kelkoo (y compris lorsque le(s) site(s) du Marchand est/sont inaccessible(s), que ce soit en raison de problèmes techniques ou autres et/ou d'erreurs dans les Informations Produits transmises par le Marchand).

Conditions Spécifiques : les pages de couverture annexées aux présentes Conditions Générales (Section A) ou les informations complétées en ligne par le Marchand, qui indiquent notamment le nom du Marchand, la Durée du Contrat, la portée du Référencement et toute condition particulière applicable à ce Référencement.

Contrat : signifie, collectivement, les présentes Conditions Générales, les Conditions Spécifiques et le cas échéant, les éventuelles annexes.

Contrôle : pouvoir direct ou indirect de contrôler, ou d'influencer le contrôle de la gestion et des politiques d'une société ou autre entité commerciale, que ce soit (i) en détenant cinquante pourcent (50%) ou plus des parts donnant droit de vote, (ii) par contrat, ou tout autre moyen (et « Contrôlé » et « Contrôlant » seront interprétés en conséquence).

Coût par Clic (CPC) : tout prix tel que stipulé dans les Conditions Spécifiques, dû par le Marchand à Kelkoo pour tout Clic (hors TVA).

CPC « Run of site » : CPC applicable à l'ensemble des Offres du Marchand qui n'entrent pas dans une Catégorie ou sous-Catégorie de produits ou de services sélectionnées par le Marchand dans les Conditions Spécifiques.

Date du Contrat : date à laquelle le présent Contrat a été signé par les deux Parties.

Date de Début : date à laquelle les Offres du Marchand sont activées sur le Site Kelkoo et le Réseau Global Kelkoo.

Dissémination : algorithme permettant de modifier le positionnement des Offres d'un Marchand et d'intercaler ses Offres avec celles d'autres Marchands afin de présenter aux Utilisateurs un choix plus varié de Marchands.

Droits de Propriété Intellectuelle : tout droit d'auteur, droit relatif aux bases de données, droits sur le design, sur les modèles déposés, les marques déposées, les marques commerciales, les secrets industriels, les droits relatifs au savoir-faire, les noms ou appellations commerciales, et tout autre droit de propriété intellectuelle, droit apparenté, et droit de nature identique ou semblable (que ceux-ci soit enregistrés ou susceptibles d'être enregistrés), y compris, concernant le Marchand, toute Signe Distinctif, tout dépôt ou demande d'enregistrement ou droit à demander la protection de tout droit susmentionné.

Durée du Contrat : durée du présent Contrat, débutant à la Date du présent Contrat, telle que définie dans les Conditions Spécifiques.

Durée Minimum du Contrat : durée minimum du Contrat, telle qu'établie dans la section Frais de Référencement des Conditions Spécifiques.

Enquête de Satisfaction des Utilisateurs : service fourni par un prestataire de services désigné par Kelkoo (« Prestataire de Services »), lorsque les Utilisateurs ayant effectué un achat auprès d'un Marchand et ayant accepté de participer à une enquête de satisfaction, reçoivent un email de la part du Prestataire de Services (pour le compte de Kelkoo) leur demandant de compléter un questionnaire portant sur leur transaction ainsi que leur degré de satisfaction à cet égard.

Frais de Référencement : frais de Référencement applicable dans le cadre des Packs « Gold », « Standard », « Basic » ou « Kelpack », tels que déterminés entre Kelkoo et le Marchand et tels que stipulés dans les Conditions Spécifiques.

Frais de Service : sous réserve de l'Article 16.3 des présentes, 3% du Revenu du Marchand généré chaque Mois pendant toute la Durée du Contrat.

Groupe Kelkoo : Kelkoo et ses Sociétés Affiliées.

Informations Produits : toute information relative aux produits et/ou services du Marchand, y compris (sauf accord contraire conclu par écrit entre les Parties) les Signes Distinctifs, le modèle, la description complète du produit et/ou du service. Ces informations doivent porter au minimum sur les caractéristiques essentielles du produit et/ou service du Marchand, sur son prix TTC, sa catégorie, la disponibilité, le cas échéant, la date de validité de l'offre, le délai de livraison, les durées de garantie du produit et/ou service, un lien vers une page du/des Site(s) Marchand et/ou l'indication de tout autre moyen de communication (y compris le téléphone, fax, et/ou email) facilitant l'achat ainsi qu'un lien vers une photo du produit. Par ailleurs le Marchand doit indiquer, le prix Tous Frais Compris (TFC) intégrant le montant des frais de dossier, de gestion ou de livraison et tous les frais additionnels qui ne seraient pas compris dans le prix TTC. Enfin lorsqu'il organise une promotion ou dans le cadre de soldes, le Marchand doit respecter la réglementation applicable et indiquer clairement la durée de validité de l'offre de réduction de prix, la disponibilité des produits, le prix réduit annoncé et le prix de référence tel que défini à l'article 2 de l'arrêté du 31 décembre 2008 relatif aux annonces de réduction de prix à l'égard du consommateur.

Impression : page web du Site Kelkoo ou d'un site Réseau Global Kelkoo vue par un Utilisateur et affichant une Offre d'un Marchand.

Intermédiaire : tiers intervenant au nom et pour le compte du Marchand afin de conclure le Contrat et transmettre à Kelkoo les Informations Produits.

Jour Ouvrable : tout jour autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié en France.

Liste de Résultats : résultats relatifs à un produit ou service affichés sur une page

internet du Site Kelkoo ou du Réseau Global Kelkoo suite à une recherche par mot-clé ou par catégorie effectuée à l'aide d'un Moteur de Recherche, comparant les différentes Offres du Marchand avec celles d'autres marchands également référencés Kelkoo pour ces produits/services précis, et pour lesquels l'ordre d'affichage est déterminé notamment par les conditions commerciales convenues avec Kelkoo. Sur le Réseau Global Kelkoo, les résultats relatifs à un produit ou un service peuvent s'afficher indépendamment d'une recherche par mot clé ou par Catégorie, mais en fonction du contexte et / ou du contenu de la page du site concerné.

Lois Applicables : toutes les lois, règles, réglementations et normes régionales, nationales et internationales, y compris celles imposées par tout organe gouvernemental ou réglementaire, et tous les codes de conduite professionnelle et de déontologie et autres normes professionnelles et industrielles applicables.

Marchand : personne identifiée comme telle dans les Conditions Spécifiques.

Marchand Distributeur : tout Marchand dont l'activité principale consiste à distribuer les produits objet du Référencement

Marchand Fabricant : tout Marchand dont l'activité principale est de fabriquer ou faire fabriquer par un tiers de son choix les produits objets du Référencement.

Mises à Jour : modifications et actualisations des Informations Produits présentes dans le fichier transmis par le Marchand à Kelkoo.

Mois : mois calendaire.

Moteur de Recherche : toutes les technologies de comparaison développées et mises en place par Kelkoo et permettant à un Utilisateur d'obtenir une Liste de Résultats.

Offre : lien hypertexte et/ou lien image disponible sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo, affichant tout ou partie des Informations Produits et/ou identifiant le Marchand et destiné à permettre à l'Utilisateur de : (i) accéder aux pages internet ou sites hébergés par Kelkoo

affichant des informations complémentaires sur l'Offre, et/ou (ii) d'accéder directement aux pages internet sur le(s) Site(s) Marchand correspondant au produit ou service recherché ; et/ou (iii) contacter le Marchand directement par tout autre moyen de communication (y compris par téléphone, fax et/ou email).

Performance de l'Offre : critère résultant d'un ratio entre le nombre de Clics et d'Impressions de chaque Offre du Marchand, enregistrés sur le Site Kelkoo.

Plafonnement Mensuel des Clics : Plafonnement maximal des Clics par Mois tel que stipulé dans les Conditions Spécifiques. Une fois ce plafond atteint, les Offres concernées du Marchand seront suspendues.

Référencement : fait de rendre disponible des Offres du Marchand à partir du Site Kelkoo et/ou du Réseau Global Kelkoo et d'assurer leur transmission aux Utilisateurs suite à une recherche par mot-clé ou par Catégorie effectuée par les Utilisateurs.

Réseau Global Kelkoo : i) sites Internet contractuellement liés à Kelkoo utilisant ii) tout ou partie du Moteur de Recherche ou affichant tout ou partie des Offres du Marchand à la suite d'une recherche par mot(s) clé(s) ou par catégorie(s), sous leur(s) propre(s) marque(s) et/ou celle(s) de Kelkoo, et iii) tous dispositifs exploités par Kelkoo affichant les produits ou services du Marchand sous quelque forme que ce soit, et accessibles à l'Utilisateur sans mise en oeuvre d'une recherche par mot(s) clé(s) ou par catégorie (s), iv) l'ensemble étant disponible sur les supports électroniques, internet et/ou audiovisuels de tiers présents et futurs et notamment les téléphones mobiles, les courriers électroniques et tout autre système sans fil.

Une liste non-exhaustive des membres du Réseau Global Kelkoo est disponible à l'adresse suivante :

http://www.kelkoo.fr/co_3678-referencement-sur-comparateur-de-prix-booster-traffic-et-revenus-avec-moteur-de-shopping.html#why

Revenus : montant égal au nombre réel de Clics durant la période couverte par la facture correspondante, multiplié par le CPC.

Signes Distinctifs : tout nom, marque déposée, marque commerciale composée ou figurative, et/ou logo du Marchand apparaissant sur le Site Kelkoo ou sur le Réseau Global Kelkoo à proximité des Informations Produits et/ou des Offres.

Site(s) du Marchand : toute page internet, donnée ou information comprise dans le(s) site(s) internet détenu(s) et/ou géré(s) par le Marchand et auquel/auxquels le Marchand souhaite en tout ou Partie donner accès par le biais du Référencement.

Site Kelkoo : site Internet ayant pour URL <http://www.fr.kelkoo.com> disponible sur les supports électroniques, internet et/ou audiovisuels de tiers présents et futurs et notamment les téléphones mobiles, les courriers électroniques et tout autre système sans fil.

Société(s) Affiliée(s) : à l'égard d'une société ou de toute autre entité commerciale, toute société mère ou toute autre entité commerciale Contrôlée par, ou Contrôlant, ou sous le contrôle commun de cette société ou de cette autre entité commerciale.

Tarif : Document fixant i) les CPC minimum par catégorie et sous catégorie de produits et services en dessous desquels les Marchands ne peuvent fixer leurs CPC, (ii) et tout autre condition tarifaire.

Utilisateur : toute personne visitant le Site Kelkoo et/ou le Réseau Global Kelkoo, indépendamment de son lieu de résidence. Les expressions commençant par une majuscule utilisées dans les présentes Conditions Générales et dont la définition ne figure pas dans le présent Article 1 ont la signification qui leur a été attribuée dans les Conditions Spécifiques.

2 SITE(S) MARCHAND

2.1 Chaque Site Marchand doit : (i) être un site internet de vente au détail en ligne ou un site internet présentant son catalogue de produits et/ou services disponibles dans un ou

plusieurs point(s) de vente du Marchand ; (ii) être une société ou une personne physique ayant le statut de commerçant et dûment enregistrée conformément à la législation en vigueur qui lui est spécifiquement applicable ; (iii) indiquer les prix TTC et/ou TFC ; (iv) proposer des prix en Euros et (v) respecter les dispositions de l'article 11. Le Marchand dont le siège social est situé hors de France pourra être référencé s'il dispose d'un compte bancaire français.

2.2 Pendant toute la durée du Contrat, le Marchand doit s'assurer que la fonction « retour » qui permet à l'Utilisateur de revenir au Site Kelkoo et/ou au Réseau Global Kelkoo à partir du/des Site(s) Marchand, n'est pas désactivée et ce, quelle qu'en soit la raison.

2.3 Lorsque le Marchand a choisi les Frais de Référencement « Basic », le Marchand doit accepter et afficher sur sa page d'accueil ou sur toute autre page accessible à partir de la page d'accueil en un seul Clic maximum, l'image « Référencé sur Kelkoo » devant être transmise par Kelkoo au Marchand et pour laquelle le Marchand doit s'assurer qu'un lien hypertexte intégré dans l'image concernée redirige bien les Utilisateurs vers le Site Kelkoo et/ou le Réseau Global Kelkoo .

2.4 Dans l'hypothèse où un Intermédiaire intervient au nom et pour le compte du Marchand ; celui-ci doit:

- fournir préalablement à Kelkoo l'attestation de mandat dûment remplie et signée par l'Intermédiaire et le Marchand ;
- représenter au minimum trois Marchands référencés par Kelkoo et disposer de trois attestations de mandat ;
- respecter les délais de paiement tels que prévus à l'article 6.5 des présentes.

3 OFFRES DU MARCHAND

3.1 Volume des Offres

Les Parties conviennent d'un commun accord du nombre d'Offres du Marchand qui seront disponibles sur le(s) Site(s) Kelkoo et sur le Réseau Global Kelkoo. En tout état de cause, à l'exception des Offres référencées dans le cadre du pack Kelpack, le volume des Offres disponibles chaque jour sur le(s) Site(s) Kelkoo et sur le Réseau Global Kelkoo pendant l'exécution du Contrat ne saurait être inférieur à cinquante (50).

3.2 Informations Produits et Mises à Jour

3.2.1 Le Marchand doit à partir de ou avant la Date de Début, fournir les Informations Produits à Kelkoo dans le format de fichier et selon les spécifications techniques raisonnablement requises par Kelkoo, accompagnées de tous les documents techniques, informatiques et descriptifs pertinents afin de permettre à Kelkoo de fournir les services de Référencement conformément au présent Contrat. Le Marchand doit s'assurer que les Informations Produits (y compris les Mises à Jour) sont prêtes à être utilisées « en l'état » sur le Site Kelkoo et/ou le Réseau Global Kelkoo lorsque ces Informations Produits (y compris les Mises à Jour) sont transmises à Kelkoo.

3.2.2 En aucun cas Kelkoo ne sera tenu de retourner les supports éventuels sur lesquels figurent les Informations Produits, que ce soit pendant ou après la durée du présent Contrat. Kelkoo s'engage à ne pas divulguer les Informations Produits auprès de tout tiers hors des cas spécifiquement prévus par le Contrat.

3.2.3 Le Marchand doit s'assurer que toutes les Informations Produits affichées pour une Offre sont exactes, conformes à la réglementation applicable et ne sont pas trompeuses et notamment sont strictement conformes aux informations disponibles sur le(s) Site(s) du Marchand. Le Marchand doit transmettre à Kelkoo toute Mise à Jour nécessaire. Kelkoo procèdera à la mise

en ligne des Mises à Jour transmises par le Marchand dans les conditions définies à l'adresse suivante : http://www.kelkoo.fr/co_16443-les-engagements-de-kelkoo-en-10-points.html

3.2.4 Kelkoo peut, sans en avertir le Marchand, suspendre les Offres et/ou, sur simple notification conforme à l'article 14 des présentes, résilier immédiatement et de plein droit le présent Contrat lorsque le Marchand ne respecte les obligations telles que stipulées à l'Article 3.2.

4 RÉFÉRENCIEMENT DES OFFRES DU MARCHAND

4.1 Options Payantes

4.1.1 Suite à une demande par écrit de la part du Marchand, Kelkoo remettra au Marchand (par courrier électronique) des rapports réguliers sur le nombre de Clics enregistrés par Kelkoo et sur les prévisions de Clics mensuelles.

4.1.2 Lorsque, au cours d'un Mois, le nombre de Clics enregistrés par Kelkoo atteint ou est susceptible d'atteindre le Plafonnement Mensuel des Clics, Kelkoo peut interrompre le Référencement des Offres sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo pendant la durée restante du Mois concerné. Nonobstant les dispositions précédentes, le Marchand peut demander à Kelkoo, par courrier électronique et avant d'avoir atteint le Plafonnement Mensuel des Clics, à ce que ces Offres continuent d'être listées pour le restant du Mois. Dans une telle hypothèse, le Marchand doit préciser dans son courrier électronique qu'il souhaite augmenter le Plafonnement Mensuel des Clics pour le restant du Mois concerné. Sauf indication contraire du Marchand, le courrier électronique est uniquement valable pour le Mois au cours duquel il a été reçu.

4.1.3 Le Plafonnement Mensuel des Clics est indiqué dans le présent Contrat à titre indicatif. Kelkoo ne saurait garantir que ce Plafonnement Mensuel des Clics

sera atteint. Si le Plafonnement Mensuel des Clics n'est pas atteint à la fin du Mois, Kelkoo facturera le Marchand sur la seule base des Clics réellement enregistrés par Kelkoo.

- 4.1.4. Si le Marchand a opté pour un Référencement non plafonné de ses Offres, le Référencement se poursuit pendant toute la durée du Contrat quelque soit le nombre de Clics sur le Site Kelkoo et / ou le Réseau Global Kelkoo. Le Marchand a accès au nombre de Clics enregistrés par Kelkoo, dans les conditions définies à l'article 7 des présentes.

4.2 Référencement des Offres

- 4.2.1 Kelkoo fournit un service de Référencement des Offres du Marchand sous réserve de l'acceptation par les Parties des Conditions Spécifiques et du respect par le Marchand de ses obligations et notamment de son obligation de paiement de la rémunération, des frais et coûts, de quelque nature que ce soit, dus à Kelkoo en application du Contrat. Kelkoo commencera à fournir les services de Référencement stipulés dans le présent Contrat à la Date de Début.

- 4.2.2 Le Marchand doit notifier à Kelkoo dans un délai minimum de 8 (huit) jours avant sa date effective, tout retrait de 30 % ou plus de ses Offres référencées sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo, étant précisé cependant que tout retrait et/ou suppression de plus de 50 % de ses Offres référencées sur le Site Kelkoo et / ou sur le Réseau Global Kelkoo sera considéré comme une résiliation unilatérale par le Marchand du Contrat qui doit, en conséquence, respecter les conditions de l'article 13 du Contrat sans préjudice des autres droits éventuels à indemnité de Kelkoo. Sans préjudice de ce qui précède, les Clics enregistrés sur les Offres du Marchand jusqu'à la résiliation effective du Contrat devront être payés par le Marchand conformément aux stipulations de l'article 6 des présentes Conditions Générales..

- 4.2.3 Kelkoo ne garantit pas que la prestation de services de Référencement soit continue et sans erreur. Kelkoo ne sera pas tenu pour responsable de toute erreur, retard ou manquement dans le Référencement des Offres qui serait la conséquence d'une erreur technique ou de toute erreur dans les Informations Produits (y compris les Mises à Jour). Les Parties reconnaissent et acceptent que le Référencement puisse être temporairement interrompu par Kelkoo en cas de modifications et/ou au cours des opérations de maintenance du Site Kelkoo ou du Réseau Global Kelkoo.

- 4.2.4 Kelkoo se réserve la possibilité d'afficher les Offres du Marchand correspondant au dernier flux récupéré auprès de celui-ci dans les hypothèses suivantes:

- si le Marchand a retiré ses Offres sans respecter les stipulations du Contrat ; ou
- si le flux du Marchand est non disponible au moment où Kelkoo souhaite le récupérer (FTP non disponible, Erreur http 400, etc.) ; ou
- en cas d'erreurs lors du traitement du fichier du Marchand et notamment en cas de fichier XML invalide ou de changement de structure du fichier xml ou texte (notamment pour ce dernier cas, changement du séparateur de champs, ajout/suppression d'un champ à fichier texte).

4.3 Positionnement du Marchand

Il est précisé que l'affichage des Offres du Marchand dans les Listes de Résultats est, avant tout et indépendamment des critères de positionnement listés ci-après, fonction de l'adéquation de la recherche des Utilisateurs et des Informations Produits. En conséquence, l'exactitude, la précision et la Mise à Jour des Informations Produits est une condition nécessaire à

l'affichage des Offres dans les Listes de Résultats.

Le positionnement des Offres du Marchand sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo est déterminé automatiquement par un logiciel, en fonction d'un ou plusieurs critères listés ci-après.

Kelkoo exclut expressément toute garantie relative au positionnement et à l'emplacement des Offres du Marchand dans les Listes de Résultats s'affichant sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo.

4.3.1 Principe Le positionnement des Offres du Marchand dans les Listes de Résultats est établi par un algorithme sur la base des critères suivants : la Performance de l'Offre, le montant du CPC brut HT fixé par le Marchand pour la catégorie ou la sous-catégorie concernée, la pertinence des mots-clés de l'Offre par rapport au contenu de l'Offre et la Dissémination.

4.3.2 Exceptions (i) Les Sites du Réseau Global Kelkoo peuvent cependant modifier le positionnement par défaut des Offres du Marchand dans la Liste de Résultats en fonction de critères qui leur sont propres (par exemple ordre croissant des prix TTC ou TFC). L'Utilisateur peut alors modifier les modalités d'affichage des Offres par défaut. (ii) Sans préjudice de ce qui précède et notamment du 4.3.2 (i), le positionnement des Offres du Marchand dans les Listes de Résultats relevant des Catégories «Live » est déterminé par défaut en fonction du montant du CPC et de la vitesse de réponse du Site du Marchand dont sont issues directement les Offres.

5 TARIFS DE RÉFÉRENCEMENT

5.1 Tarifs Applicables et Coût par Clic

Le CPC s'applique à toutes les Offres disponibles sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo.

Le CPC est déterminé sur la base du CPC minimum prévu dans le Tarif disponible sur le Site Kelkoo accessible à l'adresse suivante http://www.kelkoo.fr/co_2908-kelkoo-votre-moteur-de-shopping-mentions-legales.html

et qui peut être communiqué au Marchand sur simple demande écrite.

Sans préjudice des dispositions de l'article 4.1 des présentes, le Marchand ayant opté pour le Référencement « Gold », « Standard » ou « Basic » peut demander par courrier électronique, en cours de Contrat à modifier à augmenter ou diminuer le CPC (dans la limite du CPC minimum défini dans le Tarif), sous réserve cependant de l'acceptation par Kelkoo d'une telle modification de CPC.

5.2 Pour les Marchands ayant à la fois le statut de Marchand Fabricant et de Marchand Distributeur exclusif des produits et services du Marchand Fabriquant, le CPC minimum par catégorie n'est pas applicable. Dans ce cas particulier, le tarif spécifiant le CPC fera l'objet d'un accord spécifique dérogeant aux stipulations énoncées à l'article 5.1 des présentes.

6 MODALITES DE PAIEMENT

6.1 Paiement des Clics

Le Marchand doit verser à Kelkoo un montant égal au nombre de Clics enregistrés durant la période couverte par la facture correspondante, multiplié par le CPC dans la limite du Plafonnement Mensuel des Clics (et telle qu'elle peut être modifiée dans les conditions de l'article 4.1. 2). Lorsque le Plafonnement Mensuel des Clics pour la période couverte par la facture correspondante a été atteint et que le Marchand a demandé que le Référencement soit maintenu en augmentant le Plafonnement Mensuel des Clics pour le restant du Mois, le Marchand doit verser à Kelkoo un montant égal au nombre réel de Clics enregistrés durant la période couverte par la facture correspondante, multiplié par le CPC.

6.2 Frais de Référencement

Le Marchand doit verser à Kelkoo les Frais de Référencement à la Date du Contrat puis, annuellement, à chaque date anniversaire de la Date du Contrat pendant toute la Durée du Contrat. Le Marchand ayant suspendu ses Offres au-delà du délai de trente (30) jours stipulé à l'article 13.3 des présentes et qui souhaite être de nouveau référencer sur le Site Kelkoo et le Réseau Global Kelkoo devra

négozier un nouvel accord avec Kelkoo et payer les Frais de Référencement afférents à ce nouvel accord.

6.3 Frais de Service

Le Marchand doit payer à Kelkoo, conformément à l'Article 6.5. des présentes, les Frais de Service facturés par Kelkoo.

6.4 Facturation

Kelkoo émettra des factures périodiques (qui seront généralement mensuelles) et les transmettra au Marchand à l'adresse de facturation stipulée dans la section « **Coordonnées du Service de Facturation du Marchand** » des Conditions Spécifiques.

6.5 Paiement

6.5.1 Le Marchand doit payer tous les montants dus en vertu du présent Contrat soit :

- (i) par virement électronique dans un délai de 14 jours à partir de la date de facturation ; ou
- (ii) par prélèvement automatique, tel que stipulé dans la section Frais de Référencement des Conditions Spécifiques.

Les coordonnées bancaires du compte Kelkoo sont les suivantes :
HSBC FRANCE, Code Banque : 30056, Code Guichet : 00148, N° de compte : 01482011084, Clé : 59, numéro de compte bancaire international FR 76 30056 00148 01482011084 59, **code BIC/SWIFT CCFRFRPP.**

- (iii) (soit par chèque (le numéro de facture devant être indiqué au verso) dans un délai de 14 jours à partir de la date de facturation, libellé à l'ordre de Kelkoo et adressé à l'adresse suivante :

Kelkoo c/o HSBC LockedBox, 75419 Paris Cedex 08.

6.5.2 Après une étude de solvabilité, Kelkoo se réserve le droit de demander le prépaiement par le Marchand de tout ou partie du Contrat avant la Date de Début.

6.5.3 Kelkoo peut demander au Marchand de lui verser une somme à titre de garantie du respect de ses obligations de paiement en vertu du présent Contrat (« Garantie »). Le Marchand consent expressément, s'il verse une Garantie:

- (i) que la Garantie ne sera pas compensée avec les factures dues par le Marchand ;
- (ii) que, sous réserve que le Marchand ait respecté ses obligations en application du présent Contrat, la Garantie sera remboursée en intégralité au Marchand (à l'exclusion des intérêts cumulés depuis la date d'encaissement de la Garantie par Kelkoo) après la résiliation ou l'expiration du Contrat ;
- (iii) que si le Marchand ne respecte pas ses obligations de paiement en vertu du Contrat, la Garantie sera conservée par Kelkoo jusqu'à réception par Kelkoo du complet paiement des sommes dues par le Marchand (y compris les intérêts de retard éventuellement cumulés sur la base des sommes dues par le Marchand) et
- (iv) que si le Marchand n'a pas respecté son obligation de paiement des sommes dues en application du Contrat, dans les six mois suivant (a) la résiliation ou l'expiration du Contrat, ou (b) la date d'émission des factures correspondantes Kelkoo procédera à la compensation de la Garantie avec l'ensemble des sommes impayées par le Marchand (en ce compris les intérêts éventuellement dus sur la base de ces sommes) et ce sans préjudice de ses autres droits et recours à l'encontre du Marchand.

6.5.4 Kelkoo doit reverser au Marchand le solde éventuel de la Garantie (à l'exclusion des intérêts cumulés depuis la date d'encaissement de la Garantie par Kelkoo) qu'après complet paiement des sommes dues par le

Marchand (en ce compris les intérêts éventuellement dus sur la base de ces sommes).

6.6 Non Paiement

6.6.1 Sans préjudice de tout autre droit ou recours de Kelkoo, dans le cas où un montant dû ne serait pas payé à échéance, Kelkoo sera en droit, sans en avertir le Marchand de : (i) suspendre l'exécution de ses obligations en vertu du présent Contrat ; (ii) appliquer des intérêts de retard égaux à 3 fois le taux de l'intérêt légal sur les montants impayés, à compter du jour suivant la date d'échéance de la facture concernée et ce jusqu'à la réception par Kelkoo du complet paiement des sommes dues par le Marchand ; et (iii) de rendre exigible le paiement immédiat de toutes les sommes dues par le Marchand au titre des services fournis (que l'échéance soit intervenue ou non).

6.6.2 Le Marchand est tenu de payer tous les frais encourus par Kelkoo résultant du recouvrement des sommes qui lui sont dues.

7 ENREGISTREMENT DE CLICS

7.1 Kelkoo est le seul responsable du calcul et de l'enregistrement des Clics sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo. Les Parties reconnaissent et acceptent que : (i) Kelkoo puisse faire appel à des sous-traitants aux fins de comptabiliser et d'enregistrer les Clics, (ii) les méthodes et technologies de comptage utilisées par Kelkoo ont fait l'objet d'un audit et d'une certification par un professionnel indépendant et (iii) toutes les informations statistiques utilisées dans le calcul et l'enregistrement des Clics sont, réputées être exactes, définitives et opposables au Marchand.

7.2 Le Marchand se verra attribuer un mot de passe personnel et confidentiel lui permettant d'accéder via un extranet au nombre de Clics enregistrés par Kelkoo et disponible à l'adresse suivante :

<https://merchants.extranet.kelkoo.net/fr/Login.do>.

Le mot de passe fourni au Marchand est personnel, confidentiel et non transmissible. Le Marchand s'engage à ne le révéler en aucun cas aux personnes non habilitées à le représenter. Les Parties conviennent que toutes connexions faites à l'aide dudit mot de passe sont irréfutablement réputées émaner du Marchand, qui s'engage expressément à en assumer toutes les conséquences.

8 COMMENTAIRES ET PROMOTIONS

8.1 Le Marchand reconnaît et accepte que le Site Kelkoo et/ou le Réseau Global Kelkoo puisse(nt) contenir, et que Kelkoo puisse faciliter l'affichage de, commentaires et d'évaluations des Utilisateurs sur le Site Kelkoo et/ ou le Réseau Global Kelkoo concernant le Marchand, le(s) Site(s) Marchand et les produits et/ou services du Marchand et de ses fournisseurs.

8.2 Le Marchand reconnaît et accepte que rien dans le présent Contrat ne saurait empêcher Kelkoo, ni lui interdire, d'offrir sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo des bons d'achat, bons de réductions chèques cadeaux, ou toute autre promotion proposée par Kelkoo ou par toute tierce partie.

9 CONFIDENTIALITE

9.1 Les deux Parties doivent traiter comme informations confidentielles :

(i) les dispositions du présent Contrat et

(ii) toute information fournie par l'autre Partie en vertu du présent Contrat, y compris les informations commerciales, tarifaires, de facturation, opérationnelles et techniques de Kelkoo en lien avec la prestation des services prévus au Contrat.

9.2 En aucun cas une Partie ne doit divulguer les informations confidentielles de l'autre Partie à toute personne, excepté :

(i) à ses directeurs, cadres et employés, à ses Sociétés Affiliées,

aux directeurs, cadres et employés de ses Sociétés Affiliées, aux sous-traitants de Kelkoo et aux directeurs, cadres et employés des sous-traitants de Kelkoo, uniquement dans le cas où ces personnes ont un besoin impératif de connaître ces informations, sous réserve que ces personnes aient préalablement accepté de respecter la confidentialité de ces informations ;

- (ii) avec le consentement écrit préalable de l'autre Partie ;
- (iii) lorsque la loi, les marchés financiers ou tout organe administratif l'exige ;
- (iv) si elles sont déjà dans le domaine public ; ou
- (v) si Kelkoo, en tant que Partie divulgante, reçoit une requête de bonne foi de la part d'une tierce partie demandant à connaître les coordonnées du Marchand, et si Kelkoo juge raisonnablement que cette tierce partie a des raisons valables de demander ces informations, Kelkoo pourra divulguer à cette tierce partie le nom et l'adresse du Marchand ainsi que les coordonnées (y compris l'adresse email) du signataire du présent Contrat, telles que stipulées dans les Conditions Spécifiques.

10 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10.1 Sauf stipulation contraire expressément formulée, rien dans le présent Contrat ne saurait être interprété comme un transfert de tout droit, titre ou intérêt relatif à tout Droit de Propriété Intellectuelle d'une Partie à l'autre Partie, ni comme l'octroi de tout droit ou licence relative au Droit de Propriété Intellectuelle d'une Partie à l'autre Partie.

10.2 Par la présente, le Marchand accorde à Kelkoo, ses Sociétés Affiliées et ses sous-traitants, pendant toute la durée du présent Contrat, une licence non-

exclusive, internationale et gratuite d'utiliser et de copier les Informations Produits, les Mises à Jour, les Signes Distinctifs et autre élément fourni par le Marchand à Kelkoo en vertu du présent Contrat uniquement afin que Kelkoo puisse respecter ses obligations conformément au présent Contrat.

10.3 Si les Informations Produits, les Mises à Jour ou autre élément ou information fourni par le Marchand à Kelkoo en vertu du présent Contrat comprend ou contient des Droits de Propriété Intellectuelle de tierce partie, Kelkoo se réserve le droit de suspendre le Référencement des Offres contenant ces éléments ou ces informations sans en avertir le Marchand.

11 GARANTIES ET INDEMNISATION

11.1 Le Marchand atteste et certifie que :

- (i) il est dûment habilité et autorisé à conclure le présent Contrat et à être lié par les conditions afférentes ;
- (ii) le fait de conclure le présent Contrat et de respecter les obligations afférentes ne viole pas : (a) l'une de ses obligations contractuelles ou autres envers toute autre personne ; ou (b) les Lois Applicables ;
- (iii) ni le Référencement des Offres par Kelkoo, ni la détention, l'utilisation, l'affichage, la publication, la copie ou la modification par Kelkoo, ses Sociétés Affiliées ou ses sous-traitants des Informations Produits (y compris les Mises à Jour), Signes Distinctifs, Offres (y compris le titre, la description des produits et/ou services, l'URL et/ou tout élément visuel compris dans ces Offres), ni tout autre élément fourni par le Marchand à Kelkoo en vertu du présent Contrat : (a) n'enfreint les Droits de Propriété Intellectuelle ou autre droit de toute tierce partie ; (b) ne viole une quelconque Loi Applicable.

- (iv) Lorsque le Marchand choisit de participer aux Enquêtes de Satisfaction Utilisateurs, il obtiendra l'autorisation préalable de chaque Utilisateur de transmettre ses données personnelles à Kelkoo et/ou au Prestataire de services d'Enquêtes de Satisfaction Utilisateurs pour les besoins de l'Enquête
- (v) Le Marchand garantit que les Informations Produits et les Offres, et ce y compris le titre, le descriptif des produits et/ou services, l'URL et/ou les éventuels éléments graphiques, ne contreviennent à aucune norme et/ou réglementation en vigueur (et notamment la réglementation applicable aux soldes et aux réduction de prix, l'ensemble des dispositions du Code de la consommation en ce compris les articles L.121-16 et suivants), ni à aucun droit de tiers, ni aux codes de déontologie professionnelle (et notamment à la Charte des sites comparateurs disponible à l'adresse suivante : http://www.kelkoo.fr/co_15687-achat-en-confiance-surkelkoo-signataire-de-la-charte-des-comparateurs-de-prix.html), et qu'ils ne comportent aucun message diffamatoire ou dommageable à l'égard de tiers. Le Marchand s'engage notamment à ce que les Informations Produits soient sincères et contiennent l'ensemble des éléments énumérés à l'article 1 des Conditions Générales sous la définition « Informations Produits ».
- (vi) les Offres ne donnent pas d'accès à des sites internet dont le contenu est en infraction aux Lois Applicables ou sont de nature diffamatoire ou contrefaisante ou sont de nature à porter préjudice à la réputation de Kelkoo ou de manière plus générale sont de nature à porter préjudice à Kelkoo.

11.2 Les Parties excluent toutes les garanties qui ne sont pas expressément prévues dans le Contrat et notamment toutes les garanties implicites qui ne sont pas imposées par la réglementation.

11.3 Le Marchand doit immédiatement informer Kelkoo s'il viole ou est considéré comme n'ayant pas respecté les garanties stipulées à l'article 11.1 des présentes. En tout état de cause, Kelkoo se réserve le droit d'interrompre immédiatement la diffusion des Offres du Marchand si ce dernier ne respecte pas ou est considéré par Kelkoo comme ne respectant pas les garanties stipulées à l'article 11.1 des présentes et ce sans que cette interruption n'ouvre droit à une quelconque indemnisation.

11.4 Le Marchand doit indemniser chaque membre du Groupe Kelkoo pour tout coût, perte, dommage, dépense ou autre responsabilité encourue ou subie par tout membre du Groupe Kelkoo résultant de, ou en lien avec, toute réclamation, demande, action ou procédure de toute tierce partie résultant de : (i) toute violation par le Marchand de ses obligations en vertu du présent Contrat, y compris une violation des garanties de l'Article 11.1; (ii) l'achat, la tentative d'acheter, la possession ou l'utilisation des marchandises et des services du Marchand ; et/ou (iii) l'utilisation ou l'accès au(x) Site(s) Marchand.

11.5 Les obligations d'indemnisation susmentionnées incluent toute somme versée en vertu de tout règlement et/ou de procédures juridiques, amendes ou sanctions à l'encontre de Kelkoo ainsi que les frais de justice et d'avocats et les coûts et dépenses afférents.

12 LIMITATION DE RESPONSABILITE

12.1 Le Marchand est seul responsable : (i) des Informations Produits (y compris les Mises à Jour), du contenu des Offres et du contenu de(s) Site(s) du Marchand et (ii) des frais, pertes, dommages ou dépenses indirectes

subies par l'Utilisateur de son fait ou du fait de ses produits et/ou services.

12.2 Sous réserve de l'Article 12.4, la responsabilité délictuelle, contractuelle ou sur tout autre fondement du Groupe Kelkoo ne saurait être engagée dans le cadre du Contrat : (i) pour toute perte de profits, perte de marchés, perte de contrats ou d'affaires, perte de clientèle, toute perte ou gaspillage relatif à la gestion ou au temps de travail des employés, impossibilité d'utilisation ou corruption de logiciels, perte ou corruption de données ou perte d'épargne ou d'économies anticipées ; ou (ii) toute perte ou dommage indirect ou subséquent, même si le Groupe Kelkoo a été averti de l'éventualité d'une telle perte ou dommage, que le Marchand est susceptible de subir ou d'encourir.

12.3 Sous réserve des dispositions de l'Article 12.4, la responsabilité maximum cumulée du Groupe Kelkoo envers le Marchand, que ce soit sur un fondement contractuel, délictuel ou autre résultant de, ou en lien avec, le présent Contrat pour tout coût, perte, réclamation, dommage, dépense ou procédure encouru ou subi par le Marchand (une « Réclamation du Marchand ») ne pourra excéder, pour l'ensemble des Réclamations du Marchand cumulées survenant au cours d'une période de douze (12) mois consécutifs qui précèdent immédiatement le fait générateur de responsabilité, le montant total des rémunérations et frais versés par le Marchand à Kelkoo en application du présent Contrat au cours de cette même période de douze (12) mois consécutifs.

12.4 Rien dans le présent Contrat ne saurait limiter la responsabilité du Groupe Kelkoo lorsque la réglementation prohibe toute exclusion ou limitation de responsabilité. De même, les limites et exclusions de responsabilité du Groupe Kelkoo ne sauraient s'appliquer dans les situations de dol ou fraude.

12.5 Le Marchand reconnaît et accepte les limites et exclusions de responsabilité telles que stipulées dans le présent Contrat, y compris le présent Article 12, comme reflétant la répartition des risques et des bénéfices convenue entre les Parties.

13 DUREE, RENOUELEMENT ET RESILIATION

13.1 Le présent Contrat prendra effet à la Date du Contrat et continuera de s'appliquer pendant toute la Durée du Contrat, à moins qu'il ne soit résilié par l'une ou l'autre des Parties conformément au présent Article 13.

13.2 Sous réserve des dispositions de l'Article 13.4, aucune Partie ne peut demander la résiliation du présent Contrat au cours de la Durée Minimum du Contrat. Après la Durée Minimum du Contrat, chaque Partie pourra notifier par écrit à l'autre Partie la résiliation du Contrat moyennant le respect d'un délai de préavis de 30 jours.

13.3 Le Marchand peut, après avoir valablement notifié sa décision par écrit à Kelkoo dans les conditions de l'Article 14 des présentes, suspendre toutes les Offres sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo aux seules fins de rectifier les erreurs relatives aux Offres du Marchand ou au(x) Site(s) du Marchand, pendant une durée maximale de trente (30) jours suivant la date de la notification. A l'issue de ce délai de suspension maximum de trente (30) jours, le Marchand devra impérativement réintégrer l'ensemble des Offres qui étaient disponibles sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo avant la notification du Marchand, sous réserve cependant des éventuelles rectifications apportées aux Offres sur le Site du Marchand. Le défaut de réintégration des Offres du Marchand à l'issue du délai de 30 jours sera considéré comme un manquement par le Marchand à une obligation essentielle du Contrat justifiant la résiliation immédiate, de plein droit et sur simple notification du Contrat et ce, sans préjudice des autres droits à indemnité de Kelkoo. A

toutes fins utiles il est expressément convenu que le Marchand ne peut résilier le Contrat dans les conditions de l'article 13.2 des présentes (moyennant le respect d'un préavis de 30 jours) pendant cette période de suspension de un mois. De même, les périodes durant lesquelles le Marchand ne figure pas sur le(s) Site(s) Kelkoo, en application de l'Article 13.3, ne peuvent en aucune manière être comptabilisées dans la période de préavis requise dans le cadre d'une résiliation telle que prévue à l'article 13.2.

13.4 Chacune des Parties peut résilier immédiatement de plein droit et sur simple notification écrite le Contrat si l'autre Partie a manqué à l'une de ses obligations essentielles découlant du présent Contrat.. Toutefois, si une Partie manque à une de ses obligations et si ledit manquement peut être réparé en nature par la Partie défaillante, l'autre Partie ne pourra résilier, de plein droit, le Contrat qu'après un délai de 30 jours après la réception ou la première présentation d'une mise en demeure de cesser ledit manquement adressée par la Partie victime à la Partie défaillante et restée infructueuse.

13.5 Kelkoo peut résilier le Contrat immédiatement, de plein droit et sur simple notification écrite (i) en cas de non respect par le Marchand des termes de son Offre vis-à-vis des Utilisateurs et/ou (ii) en cas de plaintes répétées des Utilisateurs relatives aux Offres du Marchand ou aux pratiques commerciales de ce dernier formalisées notamment par le biais des commentaires et/évaluations des Utilisateurs sur le Site Kelkoo et/ou le Réseau Global Kelkoo et/ou sur tout autre forum e-commerce et notamment sur le forum des associations de défense des consommateurs et/ou (iii) en cas de signalement par une association de défense des consommateurs et notamment par le partenaire de Kelkoo « e-litige.com » (dont le site

est accessible à l'url suivante : <http://www.e-litige.com/>).

13.6 A l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat, quelle qu'en soit la cause le Marchand reste responsable du paiement de toute somme due au titre des Clics enregistrés par Kelkoo sur les Offres référencées sur le Site Kelkoo et/ou sur le Réseau Global Kelkoo jusqu'à la date de cette expiration ou résiliation.

14 NOTIFICATIONS

14.1 Toute notification, mise en demeure ou toute autre communication devant être transmise en application du, et en lien avec, le présent Contrat, doit être effectué par écrit en langue française.

14.2 Les notifications doivent être remises en mains propres ou envoyés par courrier prioritaire prépayé ou en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception (LRAR) ou par courrier électronique par fax à l'adresse postale, à l'adresse email ou au numéro de fax (selon le cas) du destinataire stipulé dans les Conditions Spécifiques (en ce qui concerne le Marchand, les coordonnées sont celles figurant dans la section « Coordonnées du Service Facturation du Marchand ») ou à toute adresse ou numéro de fax alternatif indiqué à cette fin par la Partie réceptrice. Il est expressément convenu que les notifications de résiliation telles que prévues à l'Article 13 des présentes doivent être effectuées par LRAR.

14.3 Tout notification transmise en application du présent Contrat sera réputé avoir été reçue : (i) à réception, lorsqu'elle est remise en mains propres durant les heures d'activité ou par courrier prioritaire prépayé; (ii) à la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception ; (iii) à réception d'un accusé-réception, lors d'un envoi par fax ; et (iv) au moment de l'envoi, lors d'un envoi par courrier électronique, sous réserve qu'aucun message d'erreur n'ait été reçu par l'expéditeur

indiquant que l'email envoyé n'est pas parvenu au destinataire.

15 SECURITE

Le Marchand doit respecter les meilleures pratiques du secteur en termes de sécurité lors de l'utilisation de ses réseaux, systèmes, serveurs, applications, données (y compris les données personnelles et les informations relatives aux Utilisateurs), équipements d'hébergement et équipements de stockage, y compris dans le cadre de la transmission des flux. Le Marchand doit fournir à Kelkoo les coordonnées du service d'assistance technique spécifique à contacter durant les heures d'ouverture normales en France. Le Marchand s'engage à avertir Kelkoo le plus rapidement possible de toute défaillance importante en termes de sécurité susceptible de nuire au Site Kelkoo et/ou au Réseau Global Kelkoo et/ou aux flux de données. Le Marchand s'engage à faire tout son possible pour remédier dans les plus brefs délais à toute défaillance importante en termes de sécurité. Le Marchand accepte de fournir toute assistance raisonnablement nécessaire suite à toute demande de la part de Kelkoo ou d'une Société Affiliée relative à toute défaillance suspectée en termes de sécurité. Sous réserve d'en avoir averti le Marchand, Kelkoo ou ses agents sont en droit d'inspecter et d'auditer les mesures de sécurité du Marchand. Kelkoo se réserve le droit de désinstaller et/ou de suspendre immédiatement tout accès au Site Kelkoo et / ou au Réseau Global Kelkoo sans en avertir le Marchand s'il a connaissance de toute défaillance relative à la sécurité. Tout manquement de la part du Marchand à ses obligations en matière de sécurité en vertu du présent Contrat sera considéré comme la violation d'une obligation substantielle du présent Contrat.

16 DISPOSITIONS DIVERSES

16.1 Force Majeure : Kelkoo ne saurait être tenu responsable de la non-exécution dans les délais de tout ou partie d'une de ses obligations en cas de survenance d'un évènement indépendant de sa volonté.

16.2 Intégralité du Contrat : Le présent Contrat, constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties relativement au même objet et annule et remplace

toute proposition, premières versions, accord, engagement, représentation, garantie ou entente précédente, quelle qu'en soit la nature, que ce soit par écrit ou par oral, relativement au même objet.

16.3 Modification :

Kelkoo se réserve le droit de modifier les Conditions Générales. Les Conditions Générales modifiées entreront en vigueur à compter de leur mise en ligne sur le site kelkoo.fr et s'appliqueront de plein droit à tous les contrats de Référencement qui seront signés à compter de cette mise en ligne. Pour les contrats de Référencement en cours, les Conditions Générales modifiées rentreront en vigueur quinze jours après leur notification au Marchand, sauf refus exprès de ce dernier dans le délai imparti. Sans préjudice de ce qui précède le Marchand doit régulièrement consulter ces Conditions Générales, disponibles à l'URL http://www.kelkoo.fr/co_2908-kelkoo-votre-moteur-de-shopping-mentions-legales.html, aux fins de vérifier toute modification éventuelle.

Nonobstant les autres stipulations de l'Article 16.3, le Marchand reconnaît et accepte que Kelkoo puisse modifier les Frais de Référencement et les Frais de Service payables par le Marchand en vertu du présent Contrat moyennant le respect d'un délai de préavis de 45 jours.

16.4 Cession par le Marchand : Le Marchand ne doit pas céder, nover, sous-traiter ou transférer, de quelque manière que ce soit tout ou partie de ses droits et/ou obligations en vertu du présent Contrat.

16.5 Cession par Kelkoo : Kelkoo peut à tout moment céder, nover, sous-traiter ou transférer, de quelque manière que ce soit tout droit et/ou obligation en vertu du présent Contrat à l'un de ses Sociétés Affiliées sans en avertir l'autre Partie.

16.6 Droits des tierces parties : Chaque membre du Groupe Kelkoo peut opposer au Marchand leurs droits au

titre du présent Contrat, y compris les limites et exclusions en termes de responsabilité. Exception faite des dispositions contraires stipulées dans le présent Article 16.6 aucune personne, autre qu'une des Parties liées par le présent Contrat, ne peut invoquer le bénéfice des stipulations du Contrat. Le consentement de toute tierce partie (y compris tout membre du Groupe Kelkoo, autre que Kelkoo) n'est pas requis en cas de modification ou de résiliation du présent Contrat, et ce même si cette modification ou résiliation a un impact sur les droits conférés à la tierce partie concernée.

16.7 Coûts : Sous réserve de toute disposition contraire expressément stipulée, chaque Partie doit supporter ses propres frais de justice et autres dépenses relatives aux négociations, à la préparation, à l'exécution et à la l' application du présent Contrat.

16.8 Relations entre les Parties : Le Contrat ne saurait avoir pour effet de créer une société créée de fait, une société en participation, ou une relation entre mandant et mandataire entre Kelkoo et le Marchand, et ni Kelkoo, ni le Marchand n'ont l'autorité ni le pouvoir de représenter et de lier l'autre Partie de quelque manière que ce soit.

16.9 Renonciation : Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des stipulations du Contrat ne saurait limiter son droit à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des stipulation du Contrat.

16.10 Droit applicable et juridiction : Le présent Contrat sera régi par, et interprété conformément à, la loi française.

Tout litige lié à l'application ou l'interprétation du présent Contrat devra être soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris.

16.11 Droits cumulables : Les droits, pouvoirs, et recours accordés en vertu

de toute disposition du présent Contrat ne sont pas exclusifs et sont cumulables avec tout autre droit, pouvoir, privilège ou recours accordé en vertu de toute autre disposition du présent Contrat ou en application de la loi. Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir à un moment donné son droit, pouvoir, ou recours en vertu du présent Contrat ne doit diminuer, ou être interprété comme une renonciation à se prévaloir de, tout ou partie de ce droit, pouvoir ou recours. Le fait de se prévaloir de tout ou partie d'un droit, pouvoir, ou recours en vertu du présent Contrat ne doit empêcher l'exercice futur de ce droit ou l'exercice de tout autre droit, pouvoir, ou recours.

16.12 Invalidité : si l'une quelconque des stipulations du présent Contrat est déclarée illégale, nulle, invalide ou inapplicable en vertu des lois d'une juridiction, elle n'entraînera pas la l'illégalité, l'invalidité et la nullité des autres stipulations du Contrat. Par ailleurs, dans une telle hypothèse le Contrat demeure valide dans son intégralité dans l'ensemble des autres juridictions.

16.13 Effet utile du Contrat: A tout moment à partir de la Date du Contrat, chacune des Parties doit, sur demande raisonnable et aux frais de la Partie requérante, signer ou faire signer les documents, et rédiger ou faire rédiger les actes et autres documents aux fins de permettre à la Partie requérante d'exercer les droits et de disposer des bénéfices prévus au présent Contrat.

17 INTERPRETATION

17.1 Dans le présent Contrat :

- (i) toute référence à une « personne » inclut tout individu, société, société de participation, société créée de faits, société de fait, joint venture, association, organisation ou trust (dans chaque cas, ayant ou non une personnalité juridique distincte) et toute référence à l'un d'entre eux inclut tous les autres.

- (ii) toute phrase introduite par les mots « incluant », « inclut », « notamment », ou toute autre expression similaire, doit uniquement être interprétée en tant qu'exemple et ne doit en aucun cas limiter la généralité de tout mot ou définition précédant ces expressions.
- (iii) Les références aux mots singuliers incluent le pluriel de ces mots et les références aux mots masculins incluent le féminin de ces mots, et vice-versa.

17.2 Les titres et sous-titres sont mentionnés à titre indicatif uniquement et ne doivent en aucun cas affecter l'interprétation du présent Contrat